

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 27 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze et le vingt sept du mois de février, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
Méd LCL Thierry MICHEL, représentant de médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Jean GASC (suppléant de M. Christophe TESTAS), Serge ENTRAYGUES, Georges BOUSQUET, Jean-Marie FABRE, Michel VIDAL, André CABROL, Bernard MIRAMOND, Jacques THOUROUDE, Marc COUSINIE.
Mmes Michèle VINCENT, Martine COURVEILLE.

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, LTN Jean-Jacques DARGET, SCH Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA, Léo THIEL (suppléant de Julien ESTIVALS).

Absents excusés :

MM. André FABRE, Philippe GONZALEZ, André MAILLE, Jean-Michel BOUAT.

Départ en cours de la séance : M. Georges PAULIN, après le vote du rapport n°011.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 13/ pouvoirs : 0/ votants : 13.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 6.

Date de la convocation : 16 février 2015.

~~~~~  
**RAPPORT N°012/CA - 02/15**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2015**

Conformément au budget primitif 2015 adressé aux membres du CASDIS ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de voter :

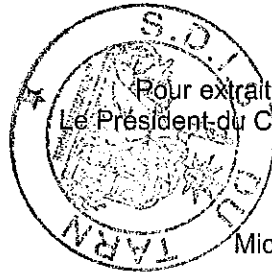
.../...

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN


15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
TÉL 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

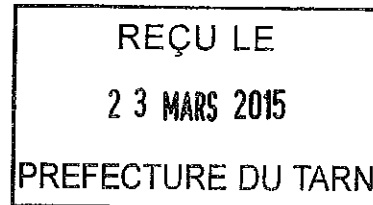
- le Budget Primitif 2015 en équilibre tant sur la section d'investissement et de fonctionnement ;
- l'état des provisions constituées au 1/1/2015 ;
- l'état des subventions à verser en 2015 ;
- l'état des autorisations de programme et crédits de paiement ;
- l'état du personnel au 1/1/2015.



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président du Conseil d'Administration,

  
Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le.....  
et de la publication-notification du...**2.3.MARS.2015**....



***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***